
POINTS D'ACTUALITÉ

L'usage de pyréthrinoïdes telles que la perméthrine, la fluméthrine ou la deltaméthrine est absolument contre-indiqué chez le chat



Les pyréthrinoïdes sont administrés entre autres comme insecticides ou acaricides. Elles entrent dans la composition de trois médicaments destinés à la lutte contre les ectoparasites chez le chien (Advantix®, Defendog®, tous deux à base de perméthrine, et Kiltix®, à base de fluméthrine) mais également dans des produits actifs contre les ectoparasites en vente libre en tant que biocides, soit dans le circuit vétérinaire et officinal, soit dans les magasins spécialisés pour animaux ou les supermarchés.

Chaque été, un grand nombre de chats sont victimes d'un mauvais usage des pyréthrinoïdes, aboutissant parfois à une issue fatale. Ces accidents sont souvent dus à l'usage de formules spot-on concentrées indiquées chez le chien, mais ils pourraient également survenir lorsque les chats sont mis en contact avec des chiens venant d'être traités. (Linnet PJ, 2008; Sutton NM et al., 2008). Durant la période 2006-2007, 138 cas d'exposition de chats à la perméthrine ont été rapportés au Centre Antipoisons belge. Parmi ces animaux, 7 n'ont développé aucun symptôme. 12 autres ne présentaient aucun symptôme au moment de l'appel téléphonique. 40 chats ont développé de légers symptômes (tremblements légers, salivation), 33 ont montré une symptomatologie plus grave (tremblements prononcés et myoclonies) et chez 45 animaux, des convulsions ont été décrites. Un autre animal dont l'issue a été fatale avait également présenté des convulsions. Dans 63 des 138 cas rapportés, le nom du produit était connu. Parmi ces 63 produits, les deux produits les plus souvent cités étaient des formulations de type « spot-on » destinées à être administrées au chien. L'une est enregistrée comme biocide (36 cas rapportés) et l'autre comme médicament à usage vétérinaire (9 cas rapportés).

Les pyréthrinoïdes ne sont pratiquement pas résorbés par la peau excepté chez les reptiles. Chez le chat, l'ingestion de ces produits pendant le toilettage et l'activité limitée de la glucuronyltransférase font que les pyréthrinoïdes débouchent souvent sur des intoxications. La dose toxique minimale en cas d'exposition dermique à la perméthrine est de moins de 100 mg/kg PV chez le chat (Sutton et al., 2007). Les symptômes suivants peuvent apparaître : hypersalivation, vomissements, diarrhée, tremblements, hyper- ou hypothermie. L'animal se rétablit généralement après 2 à 3 jours, cependant il arrive que l'issue soit fatale. Le traitement est symptomatique et repose sur le lavage du chat, l'administration de charbon actif, l'induction de vomissements, l'usage de laxatifs et l'administration de sédatifs tels que le diazépam.

Etant donné que ces pyréthrinoïdes ne sont pas seulement disponibles dans les médicaments précités, mais également dans des biocides en vente libre, il revient aux médecins vétérinaires et aux pharmaciens de mettre systématiquement en garde les propriétaires de chats contre les risques éventuels liés à l'usage imprudent de produits destinés aux chiens pour les soins du chat.

Voir aussi:

Folia Veterinaria 2003, n° 3.

Centre Antipoisons, communication personnelle concernant les cas d'exposition de chats à la perméthrine 2006-2007

Linnet P.J. Permethrin toxicosis in cats Aust Vet J. 2008 Jan-Feb;86(1-2):32-5.

Liste des biocides autorisés via www.health.fgov.be (cliquer sur: environnement > substances chimiques (colonne de gauche) > biocides > liste des biocides autorisés)

Sutton NM, Bates N & Campbell A: Clinical effects and outcome of feline permethrin spot-on poisonings reported to the Veterinary Poisons Information Service (VPIS), London. J Feline Med Surg 9: 335-339, 2007

New!

Le Répertoire Commenté des Médicaments à usage vétérinaire 2008 reprend tous les médicaments à usage vétérinaire qui sont effectivement commercialisés au 30 juin 2008 ou ceux dont le lancement était prévu pour le 30 juin 2008.

Des changements ne manqueront pas de survenir après un certain temps. Il peut s'agir d'une part de nouveaux enregistrements ou du retrait de médicaments du marché. D'autre part, il peut s'agir de changements dans les caractéristiques des médicaments, telles que p. ex. les espèces cibles, les temps d'attente ou les conditionnements.

C'est pourquoi nous vous conseillons de consulter également le site Web du CBIPvet qui est mis à jour hebdomadairement.

Sur la page "New", vous trouverez tous les nouveaux médicaments qui ont été commercialisés durant les 6 derniers mois. Cette page mentionne également les médicaments ayant subi des changements importants. Les médicaments retirés du marché sont systématiquement supprimés du site Web.

www.cbip-vet.be/fr/frnew.php

ERRATA REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS A USAGE VETERINAIRE 2008

Ne sont pas disponibles sur le marché:

COLOMBOVAC PMV/POX (Fort Dodge A. H.)	p. 211
HATCHPAK AVINEW IBH120 et HATCHPAK IBH120 (Merial)	p. 206-207
La posologie de DOLPAC compr pour grands chiens (Vétoquinol) est :	
Ca: 1 x 20 mg d'oxa + 5 mg de pyr + 5 mg de praz/kg (= 1 compr/25 kg)	p. 40

VOS QUESTIONS:

Quels médicaments doivent être stockés dans l'armoire à poison du médecin vétérinaire ?

Aperçu de la législation concernant les substances psychotropes et les stupéfiants, destiné au médecin vétérinaire (Arrêtés d'exécution de la Loi du 24 février 1921).

	SUBSTANCES PSYCHOTROPES			STUPÉFIANTS
	AR 22 jan 1998			AR 31 déc 1930
	« Médicament spécialement réglementé » ¹			« Stupéfiant » ²
Substances actives mentionnées dans:	Art 2	Art 25 (- art 38)	Art 38	Art 1
Armoire à poison	Oui (Art 6)	Non	Oui (Art 39)	Oui (Art 12)
Prescription écrite à la main	<u>Oui (Art 15)</u>	Non	Oui (Art 39)	Oui (Art 19)
Quantité en toutes lettres	Oui (Art 15)	Non	Oui (Art 39)	Oui (Art 19)
Dose en toutes lettres	Oui (Art 15)	Non	Oui (Art 39)	Non (Art 19)
Registre séparé pharmacien	Oui (Art 14)	Non	Oui (Art 40)	Oui (Art 17)
Registre séparé médecin vétérinaire	Oui (Art 12)	Non	Non	Oui (Art 17)
Achat par bon de commande officine province	Oui (Art 16)	Non	Non	Oui (Art 22)
Exemples de spécialités vétérinaires qui relèvent de la législation ci-dessus :	<i>Kétamine:</i> Anesketin®, Ketamine 1000 Ceva®	<i>Pentobarbital:</i> Pentobarbital sodique 20%® Nembutal®, Dolethal®	Exclusivement des médicaments à usage humain (voir Répertoire Commenté des Médicaments)	
N'ont <u>pas</u> été reprises dans la législation ci-dessus:	Les spécialités: - comprenant de la tilétamine (Zoletil®) - T61®			

¹ Ce terme est utilisé dans le Répertoire Commenté des Médicaments à usage vétérinaire et dans le Répertoire Commenté des médicaments (à usage humain) pour désigner les médicaments comprenant une substance active appartenant à cette catégorie.

² Ce terme est utilisé dans le Répertoire Commenté des médicaments (à usage humain) pour désigner les médicaments comprenant une substance active appartenant à cette catégorie.

SUR INTERNET:

L' *European Advisory Board on Cat Disease* (ABCD) publie des lignes directrices concernant la prévention et le traitement des chats infectés par le virus de l'immunodéficience féline:

www.abcd-vets.org

Outre la biologie du virus de l'immunodéficience féline (FIV), la pathogénie, l'immunité, les symptômes cliniques et le diagnostic, les lignes directrices abordent également la stratégie de traitement. A ce sujet, les lignes directrices insistent sur l'importance de l'isolement et de la castration des chats séropositifs envers les virus FIV dans la prévention de la propagation du virus vers d'autres animaux. Sont aussi abordés l'utilité et le risque de la vaccination des animaux séropositifs, donc infectés, et du traitement médicamenteux, aussi bien à titre d'appoint qu'à titre curatif, des chats infectés par le FIV. Les lignes directrices se penchent aussi sur la lutte contre le virus dans des lieux spécifiques tels que les chatteries et les refuges pour chats par exemple.